

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°09 décembre 2024

Cahiers du GReMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur titulaire,
Rédacteur en chef : Dr (MC) Otsiema Guellely Ferdinand

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 09 décembre 2024

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



[https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=](https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS)

<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>



SOMMAIRE

**LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, F. B. MOUANDA
BIKINDOU et Arsène ELONGO**

Évaluation de l'injonction sur la page Facebook de Brazza news ...9

KIMIA Guy Gerard-Briand & Edouard NGAMOUNTSIKA

Le déterminant *tout* dans un corpus du français
parlé recueilli au Congo.....27

NZAOU Joseph Vianney,

Le statut syntaxico- sémantique du nom expansif dans la
binominale en n1 de n 2 en contexte congolais.....49

**ATIPO YOU-OSSIRANI Paterne & NGAMOUNTSIKA
Edouard**

L'imparfait descriptif
dans *Mémoire de porc épique* d'Alain Mabanckou.....69

**LE DÉTERMINANT *TOUT*
DANS UN CORPUS DU FRANÇAIS PARLE RECEULLI AU
CONGO**

Guy Gerard-Briand KIMIA

Université Marien Ngouabi, Congo
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Groupe de recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Courriel : briandkimia@gmail.com

Edouard NGAMOUNSIKA

Université Marien Ngouabi, Congo
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Groupe de recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
<https://orcid.org/0009-0003-8728-3014>
Courriel : edouard.ngamountsika@umng.cg
<https://doi.org/10.55595/revuegrems>

Résumé

Basé sur un corpus oral, cet article examine l'emploi du déterminant indéfini *tout* sous toutes ses facettes en français parlé au Congo. Une analyse morpho-syntaxique qui s'appuie sur des exemples concrets de la détermination nominale pour expliquer et étudier les différentes facettes de ce déterminant indéfini mieux le processus de la détermination nominale et son fonctionnement dans la parlure congolaise.

Mots clés : *déterminant, tout, emploi, français parlé, corpus oral.*

Summary

Based on an oral corpus, this article examines the use of the indefinite determiner “*tout*” in all its facets on spoken French in Congo. A morpho-syntactic analysis, based concrete example of nominal determination, explains and studies the different facets of the indefinite determiner, better understanding the process of nominal determination and its functioning in Congolese speech

Introduction

Ce travail a pour but d'étudier l'emploi du déterminant indéfini *tout* sous toutes ses facettes en langue parlée. *Tout*, en tant que déterminant indéfini, est employé de manière abondante par les Congolais. Il identifie l'ensemble des êtres ou objets désignés par le nom, en les considérant de manière individuelle. Les déterminants indéfinis *tout, toute, tous et toutes* ont le sens de « chaque », « sans exception », « n'importe quel » ou « n'importe quoi ». Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom, mais est utilisé principalement au singulier.

Ce déterminant est utilisé différemment selon la valeur et le type du substantif devant lequel il est placé. Il peut être utilisé au singulier tout comme au pluriel, à ce niveau il s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il détermine. Ainsi, ce déterminant peut avoir les valeurs suivantes : distributif, à ce moment il n'a pas besoin d'un autre déterminant. Il peut aussi exprimer la totalité, ici, il est suivi d'un article défini, d'un démonstratif ou d'un possessif. Il peut également exprimer une vision plurielle et une vision globale.

Au singulier et suivi d'un nom sans article, le déterminant indéfini *tout* signifie « chaque », « n'importe quel ». Combiné à un autre déterminant, il exprime la totalité. Au pluriel, le déterminant indéfini *tout* s'emploie toujours avec un autre déterminant ayant le sens de « chaque », de « l'ensemble de ».

Il y a certaines difficultés qui peuvent être surmontées dans son emploi. En effet, dans les locutions *tout feu tout flamme, tout yeux tout oreilles et tout ouïe*, on écrit toujours tout. Lorsqu'il y a plusieurs sujets précédés de *tout*, le verbe s'accorde uniquement avec le dernier sujet. Une information à ne pas négliger pour ne pas confondre : *tout* peut être aussi :

- Un adverbe ; il est alors invariable, sauf devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré (il s'accorde alors en genre et en nombre avec cet adjectif).
- Un pronom indéfini ;
- Plus rarement, un nom.

Parlant du déterminant *tout*, Anne Abeillé et Danièle Godard (2021, p. 634) soulignent en substance ce qui suit : « Le déterminant *tout* appartient à un registre formel, et en général à l'écrit. C'est à la fois un quantifieur universel,

proche de *chaque*, et une expression de choix libre, proche de *n'importe quel* »

Dans cette étude, il sera question d'examiner l'emploi du déterminant indéfini *tout* en français parlé au Congo. Il s'agira pour nous de voir la manière avec laquelle les congolais utilisent et emploient le déterminant indéfini *tout* dans leurs discours quotidiens. Il sera aussi question pour nous d'analyser le fonctionnement de ce déterminant à l'oral. L'objectif de ce travail est d'analyser les écarts entre l'usage standard et les pratiques locales. Nous voudrions aussi savoir si l'usage de ce déterminant indéfini par les Congolais serait centrifuge ou centripète.

1. Présentation du corpus

La préparation et la réalisation du corpus constitue une partie importante de notre travail. Corpus qui relève d'un français authentique tel qu'il est réellement parlé en République du Congo par les locuteurs congolais ou étrangers vivant au Congo. Tout en sachant que les corpus de langue parlée sont les meilleurs, à même de faire voir le problème de fond dans une langue. Connaissions certaines faiblesses et limites que rencontrent le livre et tout ce qui est écrit, nous avons trouvé bon de travailler sur des enregistrements et des transcriptions authentiques.

Après cette étape d'enregistrement, nous avons fait ce qu'affirme Pierre Encrevé (1992, pp.94-119) en ces termes :

« Si on transcrit de l'oral, on en fait de l'écrit. Il faut absolument au contraire réussir à garder à l'oral toute son extraordinaire spécificité, toutes ces marques qui ne s'écrivent pas, même dans des alphabets phonétiques les plus complets [...] L'oral écrit, ce n'est plus de l'oral. Il a perdu son corps, il n'a plus que ce squelette nécessaire mais insuffisant qu'est l'écriture. Tout ce qui est le corps, comme le corps d'un humain, ses aspects spécifiques, ne peut pas être appréhendé une fois qu'on a transcrit ».

Le corpus du français parlé au Congo sur lequel nous avons travaillé comporte plus de 498980 mots, un nombre de mots beaucoup plus important, ce qui nous a facilité la tâche. Notre corpus est ainsi constitué d'un nombre important de textes, plus quatre-vingt-seize (96) textes et plus de 1177 pages. Dans ces textes, nous avons des dialogues et des conversations de tous genres réunissant deux, trois voire cinq jusqu'à sept locuteurs engagés dans un échange de paroles libres.

La transcription nous a permis de recenser un nombre important d'occurrences et aussi de comprendre l'inégal emploi ou le grand écart d'emploi des différentes expressions au sein d'une même sous-classe. En regardant le nombre d'occurrences des déterminants indéfinis simples recensés en français parlé au Congo c'est-à-dire 4115 occurrences, *tout(e)(s)* occupe le premier rang avec plus de 1140 occurrences, suivis des déterminants indéfinis *même* qui en a 820 et *quelque(s)* qui en compte 679 pour ne citer que ceux-là. C'est surtout la prédominance de l'emploi de ce déterminant indéfini dans notre corpus qui nous a poussées d'écrire cet article.

2. Les propriétés formelles

2.1. Approche syntaxique

On peut caractériser la syntaxe comme le domaine de la grammaire qui s'intéresse aux formes en tant qu'elles se combinent et se construisent d'une certaine façon pour constituer des phrases ; la morphologie, quant à elle se consacre aux formes considérées en elles-mêmes : leur constitution simple ou complexe, l'identité des morphèmes qui entrent dans la composition des mots (suffixes, flexions par exemple) et les règles qui organisent les configurations rencontrées ; le lexique s'efforce de décrire les unités en tant qu'elles ont un sens et entretiennent entre elles tels et tels rapports de ce point de vue (synonyme, contraires, etc.) : pour ce faire, le recours aux propriétés syntaxiques et morphologiques est souvent utile. Les grammaires qui étudient la syntaxe ont comme tâche, chercher à comprendre, à connaître tout ce qui est emploi, fonctionnement et la manière avec laquelle se combinent des déterminants du substantif.

2.2. Approche sémantique

Dans son ouvrage intitulé *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Danielle Leeman fait le point des études contemporaines sur les déterminants du français tout en donnant tous les détails nécessaires. Ainsi stipule-t-elle que : La sémantique est le domaine du sens, c'est-à-dire qu'elle s'occupe des formes (syntaxique, morphologique, lexicales) en tant qu'elles véhiculent une certaine représentation du monde environnant et nous permettent de le penser et de le connaître ou de communiquer à son propos. Les mots, les syntagmes, les phrases permettent d'évoquer des choses ou des êtres, de savoir ou d'imaginer comment ils sont ou comment on les voit, ce qui leur arrive ou ce que l'on en pense, ce que l'on ressent à leur sujet, etc. Le sens est donc cette correspondance qu'établissent les formes linguistiques, sonores ou écrites, avec ce qui se passe dans le monde (réel ou fictif, objectif ou subjectif).

Dans son article intitulé *prédominance d'emploi de l'article défini en français contemporain*, Edouard Ngamounsika parlant de la psychomécanique écrit ce qui suit: la psychomécanique du langage s'intéresse aux processus de détermination du substantif d'un point de vue que l'on pourrait actuellement qualifier de « cognitif » : le nom évoque en lui-même un référent potentiel, il a besoin du déterminant pour renvoyer à un référent actuel. Autrement dit, même si « *le substantif se définit dans le système par le fait que la sémantèse qu'il porte n'a pas à trouver de support extérieur ; il se prédique lui-même* » (Moignet 1982 :14), en discours, il s'actualise par le biais d'un déterminant. L'article, nous pouvons aussi parler de l'adjectif indéfini, permet donc d'établir sa transition du plan de la puissance au plan de l'effet par les actes d'expression. En d'autres termes, les processus d'actualisation du substantif muent l'univers virtuel, l'état prédiscursif (Paveau, 2006) en univers actuel, l'état discursif. On passe ainsi d'un plan où les noms existent virtuellement à un plan où ils se réalisent effectivement.

Faisant partie de la quantité nulle ou imprécise, catégorie qui inclut plusieurs mots variés. Parmi lesquels, nous avons (***tout, aucun, certain, chaque, nul, certain...***), des concepts qui marquent ou indiquent une quantité non chiffrée ou une évocation vague de personne ou de chose.

3. Le déterminant *tout* :

Le déterminant *tout* appartient à un registre formel, et en général à l'écrit. Dans le classement sémantique, il fait partie de la quantité totale selon *La grammaire du français, terminologie grammaticale*. C'est à la fois un quantifieur universel, proche de *chaque*, et une expression de choix libre, proche de *n'importe quel*. « *Il apparaît généralement au singulier. Les emplois au pluriel ne sont pas impossibles, mais plus rares ou figés* ». Selon Anne Abeillé et Danièle Godard (2021, p. 634).

Le Déterminant indéfini *tout* est un quantificateur simple en tête de notre liste avec plus de 47% d'occurrences sur un total de 1140 d'occurrences recensées dans le CFPC. Les déterminants indéfinis *tout, toute, tous et toutes* ont le sens de « chaque », « sans exception », « n'importe quel » ou « n'importe quoi ». *Tout*, en tant que déterminant indéfini, identifie l'ensemble des êtres ou objets désignés par le nom, en les considérant de manière individuelle. Il est synonyme de « chaque », « n'importe quel ». Il s'accorde en genre avec le nom, mais est utilisé principalement au singulier.

Ce déterminant est utilisé différemment selon la valeur et le type de substantif devant lequel il est placé. Il peut être utilisé au singulier tout comme au pluriel, à ce niveau il s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il détermine. Ainsi, ce déterminant peut avoir les valeurs suivantes : distributif, à ce moment, il n'a pas besoin d'un autre déterminant, il peut exprimer la

totalité, ici, il est suivi d'un article défini, d'un démonstratif ou d'un possessif. Au singulier et suivi d'un nom sans article, le déterminant indéfini *tout* signifie « chaque », « n'importe quel ». Combiné avec un autre déterminant, il exprime la totalité. Au pluriel, le déterminant indéfini *tout* s'emploie avec un autre déterminant et a le sens de « chaque », « l'ensemble de »

Il y a certaines difficultés qui peuvent être surmontées dans son emploi. En effet, dans les locutions *tout feu tout flamme*, *tout yeux tout oreilles et tout ouïe*, on écrit toujours *tout*. Lorsqu'il y a plusieurs sujets précédés de *tout*, le verbe s'accorde uniquement avec le dernier sujet.

Une information à ne pas négliger pour ne pas confondre : *tout* peut être aussi :

- Un adverbe ; il est alors invariable, sauf devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré (il s'accorde alors en genre et en nombre avec cet adjectif).
- Un pronom indéfini ;
- Plus rarement, un nom.

Dans la composition des déterminants, nous pouvons affirmer comme le dit si bien Clément Beysson (2017), dans son article intitulé *Déterminant et quantificateurs généralisés dynamiques*, qu'« on observe également qu'il est possible de composer plusieurs déterminants d'espèces potentiellement différentes afin de produire un nouveau déterminant. On peut, entre autres, faire suivre *tout*, d'un article défini, d'un déterminant possessif, d'un déterminant démonstratif (tous les, tous ces, toute cette, tout son, tous ses). On observe aussi qu'il est possible d'ajouter *même* ou *autre* à un déterminant pour former un déterminant composé ajoutant la notion d'identité ou de disparité. » Les formes : **tout, toute, tous, toutes** présentent une variété syntaxique et sémantique. En effet, elles sont des homonymes.

Dans son emploi, le déterminant indéfini *tout* peut être employé devant les autres déterminants au singulier. Il signale alors que la notion identifiée ou désignée est prise dans son entier. Dans le CFPC, nous avons recensé un certain nombre d'occurrences dans lesquelles nous avons le déterminant indéfini *tout* employé avec les déterminants définis démonstratifs singuliers *ce* et *cette* et possessifs singuliers : *mon, ma, son* et *sa* suivi d'un substantif. S'il exprime la totalité, *tout* est suivi d'un article défini, d'un démonstratif ou d'un possessif. Notre analyse commence avec le déterminant indéfini *tout* employé au singulier et combiné aux déterminants démonstratifs.

3.1. *Tout(e)* + déterminants démonstratifs

Dans cette catégorie, nous allons montrer les différentes combinaisons que le déterminant indéfini *tout*, employé au singulier, peut avoir avec les différents

déterminants démonstratifs, notamment *ce* et *cette*.

3.1.1. Tout ce

Employé en combinaison avec le démonstratif *ce*, le déterminant indéfini *tout* ne se place que devant les substantifs masculins singuliers. On constate que la plupart des substantifs (dans cette combinaison) sont suivis du morphème *là*, ce qui nous donne le schéma suivant : *tout + ce + substantif + là*, une sorte de particularité congolaise. Dans *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Omer Massoumou et Ambroise Queffélec (2007), on lit la définition selon laquelle « **Là**, particule démonstrative ou emphatique. Marque d'insistance postposée aux nominaux, aux verbaux et aux propositions. » On remarque cependant pour ces derniers déjà l'absence de précision à propos de la nature de ce morphème polymorphe dans la pratique quotidienne du français au Congo. Ils constatent par ailleurs que *là* ne s'emploie pas seulement chez locuteurs basilectaux (des locuteurs d'une langue considérée, au regard de la langue standard, comme étant populaire, vulgaire, de base) mais se rencontre aussi chez les locuteurs acrolectaux (locuteurs de la variété la plus prestigieuse d'une langue donnée). En FPC, nous avons les exemples suivants :

1. *L1 mais regarde - curieusement si je vois même le /// le /// le permis-là - y a /// y a euh si tu vas même euh dans leur direction - y a des gens qui sort de faux permis - - ah tu vois non - y a des gens qui sort de faux permis - et c'est /// c'est /// c'est /// c'est **tout ce phénomène-là** qui pousse que les accidents aussi se produit à cha- euh à chaque fois - - c'est pas ça* (Texte : Corpus oral enregistré au CEG Pierre Savorgnan de Brazza en 2010, niveau 3^{em}, p.241)
2. *L2 : tout faire oui sauf un peu il y'a un problème au niveau des -des livres des auteurs africains c'est pas téléchargeable gratuitement parce que j'ai appris que il y a une durée les Molières **tout ce monde-là** ils sont déjà décédé à une époque or les nôtres ils sont encore en vie donc là soit tu achètes soit voilà* (Texte : Une dame jalouse de son mari, p510)

Avec ce genre d'emploi, nous observons qu'il se dégage une idée de renforcement du déterminant par le morphème *là*. En regardant ces occurrences, une idée nous vient directement à l'esprit, nous avons le déterminant indéfini combiné au déterminant démonstratif *ce* qui est un déterminant défini singulier. Avec le démonstratif *ce*, *tout* ne se place que devant des substantifs ayant pour genre le masculin. A ce niveau, *tout*

combiné avec le démonstratif *ce*, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qui vient après lui, suivi du morphème *là* qui marque l'insistance. Au féminin singulier, *toute* est employé avec le démonstratif féminin *cette*. Ici, le CFP ne nous a donné qu'une seule occurrence, ce qui explique le faible emploi par les locuteurs congolais de ce genre d'utilisation. Cela marque une certaine pauvreté de la langue parlée chez les Congolais et les étrangers vivants au Congo à qui nous nous sommes adressés et que nous avons enregistrés dans nos différentes recherches. Voici ci-dessous notre illustration :

3.1.2. Toute cette

Employé avec le démonstratif *cette*, tout(e) ne se place que devant les substantifs féminins singuliers. Ici également, nous constatons que le substantif féminin, qui se trouve dans cette occurrence ci-dessous, est aussi suivi du morphème *là*, ce qui marque l'idée du renforcement du déterminant et l'idée de l'insistance.

3. *L2 avec les corrections – les rejets – on peut dire non **toute cette partie-là** elle n'est pas bonne – à reprendre tu vois or écrire une seule page d'une réflexion c'est pas une copie tu prends dans un livre comme ça non tu réfléchis à ça – c'est pas bon – tu peux passer toute une journée sans rien écrire mais tu es là avec un stylo et un papier – tu commences là – ça c'est pas bon – ah ça c'est pas bon – bon je vais attendre 15h – tu arrives là c'est pas bon – la journée tu la perds comme ça sans rien faire (Texte : mieux faire, p.54)*

Nous avons dit que nous sommes sur l'emploi de *tout* avec certains déterminants au singulier. *Toute* ne peut se combiner qu'avec un déterminant ayant les caractéristiques du féminin comme le démonstratif *cette* qui ne peut se placer que devant un substantif du genre féminin. Ici aussi, les deux déterminants, c'est-à-dire *tout* et *cette*, s'accordent en genre et en nombre avec le substantif *partie* dans la séquence *toute cette partie*.

Nous constatons que le déterminant indéfini *tout(e)* combiné aux démonstratifs *ce* et *cette* est renforcé par un *là* marquant en quelque sorte un rappel et une insistance. Cette construction est récurrente en FPC. Italia Magali (2006 :282) constate que pour le français parlé au Gabon « la structure la plus usitée dans les deux corpus est démonstratif + N + là. Cette construction correspond à une structure apprise à l'école, d'où sa présence importante dans les corpus mésolectaux. »

Le déterminant indéfini *tout* peut aussi être employé avec le déterminant possessif. Avec le déterminant possessif, nous avons pu recenser cinq

éléments, entre autres, *mon, ma, son, sa et notre*. La grande remarque que nous faisons c'est que sur plus de 1178 pages de notre corpus, *tout* employé en combinaison avec les déterminants possessifs nous donne très peu d'occurrences avec les différents éléments.

3.2. Tout + déterminants possessifs

Le déterminant indéfini *tout* peut aussi se combiner avec les adjectifs possessifs. Ici, il s'emploie souvent à la troisième personne du singulier. Cette combinaison en CFPC s'est faite avec les possessifs suivants : *mon, ma, sa, son et notre*.

3.2.1. Tout mon

Tout employé avec l'adjectif possessif *mon* ne s'emploie qu'avec des substantifs masculins singuliers tout en marquant la possession. Cet emploi nous a donné droit à deux occurrences. L'exemple ci-dessous en est la parfaite illustration :

4. *L1 parce que j'avais pris tout mon temps – il fallait chercher*
(Texte : mieux faire, p.83)

En regardant ces occurrences, on se rend directement compte qu'il s'agit de la possession lorsque les différents locuteurs parlent de leur temps avec le groupe nominal "mon temps". Ici, le déterminant indéfini *tout* employé avec le déterminant possessif *mon* nous a donné trois occurrences, la particularité c'est que nous avons le même substantif « temps ». Les locuteurs congolais emploient rarement ce type vu le nombre d'illustrations que nous avons recensées.

3.2.2. Toute ma

Le déterminant indéfini *tout* employé avec le déterminant possessif *ma* nous a donné droit à une seule occurrence, ce qui prouve la rareté de ce genre d'emploi par les différents locuteurs congolais. Ici, les déterminants *toute* et *ma* qui sont au féminin ne s'emploient que devant les substantifs au singulier et ne peuvent s'utiliser avec le masculin ou le pluriel. L'illustration suivante en est un parfait exemple :

5. *L1 cher père bonjour - je ne saurais comment exprimer la joie qui m'anime en vous écrivant cette lettre - je jouis d'une santé ainsi que toute ma famille - mais j'ignore la tienne - - cher père - je vous écris pour vous annoncer une bonne nouvelle concernant mes études - - cher père - durant toutes ces années passées en collège de 6^e en 3^e*

j'ai été exemplaire - et voilà qu'en 3^e je viens de doubler l'exemple en arrachant directement le billet au BEPC pour le lycée (Texte : La communication des sourds, p.204)

En regardant cette occurrence, on se rend bien compte qu'on ne peut pas avoir des emplois différents. Ici, *toute* se combine avec un déterminant démonstratif pour actualiser le substantif *famille*. L'un des déterminants joue ici la fonction de renforcement de l'autre. Le déterminant *tout(e)* se combine presque avec tous les déterminants définis.

3.2.3. Toute sa

Avec le déterminant possessif *sa*, le déterminant indéfini *toute* s'emploie au singulier, à la troisième personne et au féminin. Avec ce type d'emploi, nous n'avons droit qu'à une seule occurrence. Celle que nous avons ci-dessous :

6. *L1 Donc – lui – c'est qu'il a dans sa tête c'est que quand je me réveille le matin j'ai mon : n= argent pour le déplacement j'ai mon déjeuner – à l'école là- bas je dois avoir quelque chose de supplémentaire pour manger – voyez – et dis que le rentre ma – mon assiette est sur la table XX le soir si je demande à papa y aura du yaourt xxx voyez - un étudiant ou un élève comme ça – voyez **toute sa vie là non** – toutes ses pensées sont orientées vers xxx*
(Texte : Une rencontre de deux amis après un bon moment, p.185)

En travaillant sur les déterminants indéfinis, nous avons dit qu'ils peuvent se combiner avec d'autres. En (6), nous avons la combinaison entre *toute* et *sa*, ce qui attire notre attention c'est que la phrase est entrecoupée et le substantif qui suit les déterminants est comme terminée par deux particules de discours, *là* et *non*, qui marquent un renforcement des déterminants.

3.2.4. Tout son

Avec le déterminant possessif *son*, *tout* est employé devant les mots masculins singuliers. Cette catégorie nous a donné les illustrations suivantes :

7. *L3 : ouais je devrais te demander/ si lorsque tu étais avec la fille/ est-ce que la fille en question te disait vraiment avec **tout son** cœur que tu es son homme ? / euh qu'elle va se marier avec lui///*
(Texte : Transcription de l'audio 66 : amour à distance, p.696)

8. L8 vous savez c'est après **tout son** examen (Texte : Enregistrement n°2 : conversations diverses à la faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi. P.1039)

Cette combinaison entre déterminant *tout* et l'adjectif possessif *son*, donne lieu à l'appartenance d'une chose, d'un animal et même d'une personne à un individu donné. Lorsque la locutrice en (07) dit par exemple avec (*tout son cœur*), cela revient à dire, qu'elle n'a pas menti et était consciente, en prenant cela à cœur. Ici, c'est un *tout* qui englobe tout l'amour que cette fille a pour son homme, dans le cas d'espèce, elle l'aime de tout son être et même de toute son âme. C'est une combinaison qui englobe un ensemble appartenant à un individu.

3.2.5. Tout notre

Le déterminant indéfini *tout* employé avec le possessif *notre*, marque ou exprime également la totalité. En (9), le locuteur nous parle de sa manière d'aimer, c'est un homme qui donne tout son cœur et toute son âme, cela montre qu'il se donne totalement lorsqu'il s'agit de l'amour.

9. L1 (...) car l'amour est un sentiment magnifique qui vient du plus profond de notre âme et en tant que tel il n'a besoin d'aucun lieu/ d'aucune chose matérielle pour tenir le coup quand on se décide d'aimer on le fait avec **tout notre** cœur avec **toute notre** âme y compris notre vie l'amour est une dimension que tout le monde n'est pas sensé vivre par exemple la philosophie se définit chez Platon comme quitter le monde sensible vers celui des idées l'amour possède aussi cet aspect-là/ (Texte : Audio 65 : l'amour à distance, p.650)

Certaines de ces expressions peuvent également être exprimées au singulier : *de toute sorte, de toute façon, en toute saison*, etc. L'opposition pluriel /singulier n'est visible qu'à l'écrit, et n'est guère distinctive à l'oral. Il peut être employé, avec cette même valeur de renforcement.

3.3. Tout + article défini

Lorsqu'on parle du singulier, il est important de le savoir, les déterminants articles définis ne sont qu'au nombre de deux, c'est-à-dire le masculin *le* et le féminin *la*. Combinés avec le déterminant indéfini *tout*, il exprime la totalité.

3.3.1. Tout le

Le déterminant *tout* peut aussi être employé avec le déterminant article défini le s'il exprime la totalité, c'est le cas des occurrences suivantes recensées dans le CFPC.

10. L2 *bon - le conseil que je conseille à ceux qui veulent abandonner l'école - c'est de /// de /// de continuer d'étudier parce que l'école - ça nous procure beaucoup des avantages dans tel sens que - **tout le métier** - bon tout /// disons **tout le travail** que nous faisons* (Texte : *La communication des sourds*, p.208)

11. L2 : *parce que quand tu reçois **tout le monde là**--moi je t'ai toujours dit* (Texte : *Transcription n°1*, p.05)

La totalité est bien démontrée dans ces deux exemples, en effet, ici elle est représentée par le substantif qui englobe l'ensemble de ce qui est dit sans exception. En (11), le déterminant est renforcé par la particule de discours *là*. Ceci est une particularité congolaise.

3.3.2. Toute la

Le féminin singulier est pratiquement comme le masculin singulier lorsqu'il exprime la totalité car, avec les exemples (12) et (13) *toute* est suivie d'un article défini. En (12) par exemple, nous avons *toute* suivie du nom et clôturée par *là*. Ici, *là* a une fonction de clôture :

12. L4 : ***toute la** boulangerie **là*** (Texte : *Transcription n°5*, p.19)

13. L2 *dire qu'il faut étudier – nous là moi là par exemple il aurait dit moi par exemple avec mon salaire de l'école primaire je ne peux pas soutenir **toute la famille*** (texte : *mieux faire*, p.55)

En (12), la phrase se termine par la particule de discours *là* qui, ici, à une fonction de clôture par rapport à la phrase que nous donne le CFPC.

Le déterminant *tout* en langue française peut avoir plusieurs combinaisons, il y a par exemple celle avec de toute façon ci-après :

3.4. De toute façon

Ce genre d'expression ne peut s'exprimer qu'au singulier à moins que *façon* soit précédée de l'article défini *les* pour parler du pluriel. Avec de toute façon, nous avons les exemples suivants :

14. L1 et bon **de toute façon** quand on cherche des tricheurs dans la salle on ne jamais venu me fouiller parce que je n'ai pas l'apparence des tricheurs (Texte : Dialogue sur la tricherie, p.157)
15. L2 je suis là - je vais rester avec ta sœur **de toute façon** c'est elle que j'avais dragué pas toi—à ma grande surprise aujourd'hui elle débarque ici avec sa sœur j'étais très surpris quand elles sont revenues de l'école là sont venues droit ici (Texte : Les scouts, p.127)

Il est important de noter, en regardant ces deux exemples, que *façon* est un substantif qui est actualisé par le déterminant *toute*, au féminin, qui est précédé par la préposition *de*, ce qui fait que ce soit une expression.

Il y a aussi des combinaisons avec d'autres déterminants indéfinis tels que *autre*.

3.5. Tout autre

Tout suivi de *autre* est déterminant indéfini et variable s'il se rapporte au nom qui suit *autre* ; il peut alors être rapproché immédiatement de ce nom. Tout dans tout autre signifie *complètement* (*complètement différent*) et reste invariable, cette catégorie nous donne les exemples suivants :

16. L3 donc éviter d'embrasser ou de se faire lécher par **tout autre** animal aussi (Texte : l'émission « Le bien-être familial » de la radio MUCODEC, p.1027). (Un animal complètement différent des autres).
17. L1 : le temps que tu allais faire **tout autre** chose –XX (Texte : Une dame jalouse de son mari, p.509). (Il s'agit ici d'une chose complètement différente).

Une remarque est nécessaire dans cet emploi : On ne confondra pas cet emploi de tout avec celui qui exige l'accord et qui signifie *n'importe lequel*. Comme avec les exemples suivants qui ont ce sens-là :

18. L2 **Toute autre** femme avisée en aurait fait autant (Texte : Enregistrement 4 : l'avortement, P.550).
19. L1 xx ça veut dire que **toutes les autres entités là** - vous êtes les composantes de l'ujki + - de l'ujki vous êtes les jeunes (Texte : Une rencontre entre neuf jeunes : l'église et ses exigences, p.469)

Nous avons l'emploi de du déterminant *toute* au féminin pluriel dans ces exemples. En (18) par exemple, cette occurrence a le sens de N'importe quelle femme autre. En (19), nous avons la combinaison de trois déterminants. Les deux autres déterminants jouent ici le rôle de renforcement. Les trois, en effet, précèdent le substantif, qui lui est suivi du morphème *là* qui, ici, joue la fonction de clôture de la séquence et cette construction nous a donné le schéma suivant : *toutes + les + autres + substantif + là*.

4. Faits de discours

4.1. Tout de la totalisation

La totalisation pouvant s'appliquer à des êtres dénombrables, non dénombrables et à des propriétés, il est possible de jouer sur les différentes visions de cette opération : vision de pluralité (l'ensemble de plusieurs êtres), vision de globalité (les êtres pris en masse), vision d'entier de la substance (avec les propriétés).

4.2. Une totalité globale

Avec la totalité globale, le déterminant *tout* peut se mettre directement devant un substantif tel que *homme* ou encore devant une expression donnée, telle que *tout le monde*, nous donnant ainsi une vision globale de l'élément dont on parle. *Tout* est alors employé au singulier et suivi d'un nom sans article signifie « chaque », « n'importe quel ». au pluriel, le déterminant indéfini *tout* s'emploie avec un autre déterminant et a le sens de « chaque », « l'ensemble de »

Attention : nous ne devons pas confondre la vision globale et la vision plurielle car, les deux s'opposent. Ainsi : *tout le monde* (*vision globale*) s'oppose à *tous les gens* (*vision plurielle*).

4.3. Vision globale

Avec la vision globale, le déterminant *tout* donne lieu à un emploi générique car, il englobe l'ensemble des personnes ou des objets dont on parle. En effet, il refuse la reprise par le démonstratif. Ceci parce que le démonstratif présuppose le référent existant et connu. Avec cette catégorie, nous avons les occurrences suivantes :

20. L2 : *malheureusement – quand tu touches là — tout le monde te regarde là---surtout ce que tu ne vois pas -- tout le monde est au courant - l'eau-le courant-les chiens - les chats tout/tous/ça* (Texte : Transcription n° 1, p.03)

21. L1 : **tout homme** aspire toujours à une amélioration// (Texte : Enregistrement 4 : l'avortement, p.552)

Ici, nous avons une vision globale, en effet, lorsque nous regardons en (20), le locuteur parle de “*tout le monde*” *te regarde ou est au courant*, il fait allusion à la globalité de toutes les personnes qui étaient présentes, il les englobe sans les citer nommément. Cela va de soit avec l'occurrence 21, lorsque celui qui s'exprime utilise l'expression *tout homme*. Ici, c'est pour parler de tous les hommes à travers le monde, d'une façon globale, qui aspirent à une amélioration.

4.3.1. La Quantification et les quantificateurs : Avec (Tout) Parfois, la vision *de globalité* peut se substituer à la *vision de pluralité* pour produire un effet de quantité plus forte (la vision globale implique qu'on ne peut pas dénombrer les êtres, tellement ils sont nombreux). C'est le cas de l'emploi de tout singulier avec un nom de ville/ pays ou continent ou encore d'auteur d'ouvrages :

22. L2 *selon moi TADILA Rodervin Chrislove j'aimerais dire pour ajouter ceci que plusieurs conséquences le monde a connu plusieurs conséquences concernant cette covid-19 on a la fermeture des activités culturelles / sportives et autres nous avons aussi la baisse des économies / la fermeture de certaines entreprises et plusieurs cas de décès dans tout le continent face à cette covid-19 ///* (Texte : Audio 50 : la covid-19 et ses effets, p.817)

Dans certaines tournures et expressions figées, **tout** prend des sens particuliers qui se surajoutent à sa valeur de totalité.

Tout a des constructions différentes selon les cas. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il est rattaché. *Tout* peut appartenir à la catégorie des déterminants et celle des pronoms indéfinis. Il est employé lorsque le locuteur veut généraliser quelque chose, lorsqu'il ne veut pas parler concrètement. Le sujet et l'objet ne sont pas identifiés de façon précise. *Tout* s'emploie ou s'exprime en double acceptions.

Lorsqu'il est distributif, il suffit comme déterminant c'est-à-dire qu'il se place directement devant un nom. Tout/e/s/tous : s'il est distributif il n'a pas besoin d'un autre déterminant. La totalité distributive est beaucoup plus attachée au verbe distribuer qui signifie répartir une chose entre plusieurs personnes ou plusieurs endroits. Elle est pour cela l'opposée ou le contraire de la totalité collective, la totalité distributive nous donne les exemples

suivants :

23. L2 : *bon c'est vrai que **tout travail** nécessite un salaire – /et ,eh / que l'on doit fournir des efforts –mais la prostitution n'est pas un travail noble –euh parce - - sinon on aurait vu des gens le faire en plein – jour –mais les gens le font en cachette pour ne pas être vus* (Texte : *Prostitution*, p.43)
24. L2 *il sent je ne sais pas une sorte d'envie bizarre qu'ils ont – à **tout moment** y a un vieux qui est tout près de chez nous à de fois vers 23h et 2h du matin il sort pour fumer* (Texte : *les conséquences du tabac*, p.197)

Ici, nous remarquons que le déterminant indéfini *tout* est exprimé comme distributif car il est directement placé devant un substantif, et il n'est suivi d'aucun article ni d'un possessif moins encore d'un démonstratif dans les deux exemples. Le distributif ne s'exprime pas comme la totalité qui, elle, est suivie d'un article ou d'un possessif ou encore d'un démonstratif.

4.4. Vision plurielle

Le déterminant indéfini *tout* a deux genres, le masculin et le féminin, son pluriel est également un pluriel de double genre. Nous allons nous intéresser aux deux genres et aux pluriels de ce déterminant exprimant une vision plurielle. Au pluriel, *tous les* + nom est associée à un ensemble, et le SN est distinct à la fois des SN définis et indéfinis.

Avec le masculin pluriel du déterminant *tout(s)*, nous avons l'expression d'une vision plurielle, le déterminant indéfini *tout* s'emploie avec un autre déterminant (article défini *les*) et a le sens de « chaque », « l'ensemble de ». Le corpus du français parlé au Congo nous a donné les exemples suivants :

25. L1 : *nous sommes **tous les** agents de l'université -- vous avez un salaire -- moi aussi j'ai un salaire* (Texte : *Transcription n°1*, p.08)
26. L2 : *moi je suis ici **tous les** jours* (Texte : *Transcription n°1*, p.03)

Les exemples (34 et 35) signifient "la totalité des agents et des jours" sans exceptions. Une totalité bien claire et, ici, le déterminant *tous* qui précède un autre déterminant s'accorde avec ce dernier.

L'emploi avec le morphème *là* revient une nouvelle fois avec les exemples ci-dessous. Cette particule du discours posséderait plusieurs fonctions en français. Si pour Ploog (2006 :317) *là* apparaît comme « le déterminant

nominal unique », pour Canut par contre là a une fonction de clôture. Canut rejoint donc le point de vue de J-M. Barbéris (1990 :567) selon lequel dans les corpus « là de clôture, en raison de la position qu'[il] occupe (...) dans la chaîne parlée, à la fin d'un groupe syntaxique. » En français de Centrafrique, Queffélec et *alii* pensent que « là en position post-nominale permet d'actualiser commodément le substantif, tout en respectant les règles de la langue-cible. » Deux points de vue se font jour : celui de Ploog, Queffélec et *alii* qui font de là un actualisateur du substantif ; et celui de Canut qui ne dit rien de la fonction de là. C'est le cas des occurrences suivantes :

27. *L1 donc plateau des 15 ans pour euh pour les vœux - tous ces trucs là au plus tard le dit on doit avoir ça donc plateau des 15 ans à 1 sac de riz de 50 kilos 25 000 (Texte : Une rencontre entre neuf jeunes : l'église et ses exigences, p.475)*
28. *L1 :--XX c'est quel l'enfant avec une grosse tête comme ça -X c'est rien c'est ce que j'ai dit que j'ai dit je ne peux pas -X ça ne coute rien de dire l'enfant n'est pas joli hein joli hein mignon garçon après dehors là tu dis -XX toi aussi avec tous les enfants jolis jolis là c'est ça que tu as fait sortir—XXXXX (Texte : Une dame jalouse de son mari, p.503)*

Nous remarquons qu'avec le masculin pluriel du déterminant *tous*, les Congolais emploient beaucoup plus un pluriel accompagné de l'article défini *les* que d'un pluriel placé directement devant un nom. Avec la vision plurielle, tout est réellement au pluriel, même le verbe est employé au pluriel, à la troisième personne du pluriel. En (28) par exemple, il y a que le locuteur fait usage d'un français du niveau familier lorsqu'il dit *avec tous les enfants jolis jolis là*, un emploi qui s'écarte directement de la norme standard. Ici aussi, nous pouvons parler de particularité congolaise car, nous avons emploi centrifuge. N'oublions pas que nous avons la présence du morphème *là*, qui joue ici, une fonction de renforcement mais il faut aussi reconnaître que là en position post-nominale permet d'actualiser commodément le substantif dans les trois occurrences ci-dessus citées.

En regardant la nature du morphème *là*, on dira qu'il change souvent. Et pourtant Queffélec et *alii* (op.cit., 65) pensent que le français mésolectal Africain « se contente de sur-exploiter certaines virtualités [du français Hexagonal] : ainsi le surremploi du déictique *là* en position post-nominale permet d'actualiser commodément le substantif, tout en respectant les règles de la langue-cible. »

Employé en combinaison avec le déterminant possessif *mes*, le déterminant *tous* marque aussi une vision plurielle. En effet, au pluriel, la combinaison

entre *tous* + *mes* + *nom* est aussi associé à un ensemble, et le SN est distinct à la fois des SN définis et indéfinis. Les occurrences suivantes en sont une parfaite illustration :

29. L1 : *Yeh quand je l'ai fait ici même pied même partie –X tous mes dents là comme ça –X c'est rouge* (Texte : *Une dame jalouse de son mari*, p.504)
30. Lx voilà merci beaucoup - **tous mes amis** qui sont devenus nos partenaires pour l'émission/// (Texte : *cours de français en classe de première*, p.546)

Ici, le déterminant *tous* représente l'ensemble des éléments dont parle le locuteur comme étant sa possession. En (29), le locuteur fait une confusion en utilisant *tous* en lieu et place de *toutes* devant un substantif féminin pluriel *dents*. Il ne s'arrête pas là mais emploie aussi la particule *là* et *comme ça* pour clôturer ses propos. Pour Anne Abeillé et Danièle Godard, la forme figée *comme ça* peut aussi fonctionner comme particule de discours, avec une valeur émotive.

Avec le féminin pluriel, le déterminant *tout(es)* est employé par les Congolais seulement lorsqu'il est accompagné d'un défini ou d'un possessif, il exprime alors une vision plurielle. C'est le cas des exemples ci-dessous :

31. L1 : *merci- toutes nos excuses de ce que nous vous avons interpellé – certainement que vous avez autre chose à faire – veuillez nous en excuser- si nous vous avons fait appel – c'est pour que nous puissions discuter d'un sujet – il s'agit de la prostitution – qu'entendez-vous par prostitution* (Texte : *Transcription 7 : Prostitution*, p.37)
32. L1 : *il y a donc multiples conséquences de la prostitution - - avez-vous des conseils à prodiguer à toutes les personnes qui se prostituent* (Texte : *Transcription 7 : Prostitution*, p.48)

Lorsque le déterminant *tout* se combine avec l'article défini *les*, et que le GN est clôturé par la particule *non*, c'est une sorte de particularité congolaise. Il y a alors la désémantisation de l'adverbe *non*. Selon Dominique Maingueneau (1991 :100) « les phénomènes de transposition concernent des traits spécifiques selon le type de relation qui s'instaure entre discours citant (Dct) et discours cité (Dcé) ».

Ici, la dématérialisation de l'adverbe de négation peut aussi se produire selon qu'il continue à se situer à la frontière du Dct et du Dcé. Ce transfert de charge

sémantique de l’adverbe à l’interjection le vide de sa sémantèse. En regardant le fonctionnement de cet adverbe dans l’exemple ci-dessous on s’aperçoit qu’il n’est qu’un décrocheur énonciatif. Nous le voyons avec la phrase suivante :

33. *L1 ah – regarde sur ☹ ☹ toutes les clés là bas non* (Texte : *Historique du CEG gampo ollilou ‘b’*, p.1132)

Le corpus du français parlé au Congo nous présente plusieurs expressions qui s’écarterent de la norme de l’hexagone. Telle *là-bas non* dans la phrase ci-dessus. Expression qui constitue une des particularités congolaises. Ce qui nous amène à chercher à comprendre l’usage de l’adverbe non.

Alors, *non*, il est nécessaire de le noter, est un adverbe de négation, il peut aussi avoir la fonction d’ajout à la phrase dans cet exemple. C’est alors une particule du discours. Ici, il indique clairement l’emploi questionnant de la phrase déclarative.

Le déterminant *tout* peut aussi exprimer *l’équivalence : c’est-à-dire une égalité de valeur*. Le corpus du français parlé au Congo nous a donné les exemples suivants :

34. *L2 : au Congo Brazzaville la pandémie va effectivement euh toucher toutes villes voir des villages ou tous les tous les villages de ce beau pays hum de ce beau pays hein donc euh euh mais euh chemin faisant euh nous avons vécu avec euh ces – ces - hein ce - les stress euh euh la phobie.* (Texte : *Conversation amicale*, p.441)

35. *L 2 : oui et là si on comprend bien lewandowski en 16^{ème} journée il a déjà 18 buts en toutes compétitions confondues il a déjà 25 buts donc tu vois il y a déjà une grande différence* (Texte : *La remise du ballon d’or de Lionel Messi*, p.453)

Nous voyons par tous ces exemples que le déterminant indéfini *tout* exprime l’équivalence car, nous avons la présence du déterminant suivi d’un substantif mais le substantif donne la même valeur d’autres substantifs de la même espèce. Avec toutes les villes, on fait allusion à toutes les villes de la République du Congo qui seraient touchées par le virus. Lorsqu’on parle de toutes compétitions ici, on peut penser à la ligue des champions, à la liga qui est le championnat de football d’Espagne, à la coupe du Roi d’Espagne pour ne citer que ces compétitions-là.

La remarque que nous faisons ici est que le déterminant indéfini ne doit pas

être confondu avec d'autres usages de *tout* qui peut également être adjectif qualificatif, pronom, nom ou adverbe.

Le déterminant indéfini *tout* est certainement le seul déterminant qui a plusieurs facettes. Il est utilisé au masculin singulier « *tout* », féminin singulier « *toute* », au masculin pluriel « *tous* », et au féminin pluriel « *toutes* ». Il est aussi le seul qui peut se combiner avec les déterminants démonstratifs « *ce, ces, cette* », avec les déterminants possessifs « *ma, ta, sa / mes, tes, ses / notre, votre / nos, vos, leur(s)* » mais aussi avec certains déterminants indéfinis comme « *autre* ». Nous pouvons aller le plus loin possible dans nos propos et dire que c'est pratiquement le déterminant le plus complet de tous vue sa capacité de se combiner avec plusieurs quel que soit le nombre et le genre du substantif qu'il accompagne. En langue parlée, ce déterminant est abondamment utilisé vue le nombre d'occurrences recensées.

Conclusion

Après avoir examiné dans les détails l'emploi du déterminant indéfini *tout*, il convient de retenir que l'examen de notre corpus nous a permis de comprendre que le déterminant indéfini *tout* est certainement le seul déterminant qui a plusieurs facettes. Il est utilisé au masculin singulier « *tout* », féminin singulier « *toute* », au masculin pluriel « *tous* », et au féminin pluriel « *toutes* ». Il est aussi le seul qui se combine avec les articles définis « *le, la, les* », déterminants démonstratifs « *ce, ces, cette* », avec les déterminants possessifs « *ma, ta, sa / mes, tes, ses / notre, votre / nos, vos, leur(s)* » mais aussi avec d'autres déterminants indéfinis tels que « *autre* ». Nous pouvons aller le plus loin possible dans nos propos et dire que c'est pratiquement le déterminant le plus complet de tous vue sa capacité de se combiner avec plusieurs quel que soit le nombre et le genre du substantif qu'il accompagne. En langue parlée, ce déterminant est abondamment utilisé vue le nombre d'occurrences recensées. Dans son emploi, ce déterminant peut exprimer la totalité, la vision de globalité, la vision plurielle, la distributivité et l'équivalence. Nous avons relevé plusieurs emplois que nous avons considérés comme des particularités congolaises, surtout les différentes particules de discours renforçant le déterminant ou clôturant le syntagme nominal comme *oh, non, là, hein*. Ce qui nous pousse à dire que le français parlé au Congo a plus de tendances centrifuges

Références bibliographiques

ABEILLÉ, Anne et GODARD, Danièle (2021). La grande grammaire française. Paris : Actes Sud, imprimerie nationale. p. 634. Première édition :

- CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DUMONT et coll. (1992). « Actualité de l'enquête et des études sur l'oral » dans *Langue française*, n° 93, pp. 94-119.
- BEYSSON Clément, *Déterminant et quantificateurs généralisés dynamiques*, université de Lorraine, 34 cours Léopold, 54000 Nancy, France, 2017.
- LEEMAN Danielle, *Les Déterminants du Nom en Français : Syntaxe et Sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- NGAMOUNTSIKA Edouard, *Le Français parlé en République du Congo : Etude morphosyntaxique*, thèse de Doctorat, NR, Brazzaville et Aix-en-Provence, 2 vol, 2007.
- MONNERET Philippe, Fabrice, Poli, *Les guides fondamentaux pour enseigner la grammaire du français, terminologie grammaticale*, Paris, Imprim'vert, juin 2021.
- WILMET, Marc, *La Détermination Nominale, Quantification et Caractérisation*, Paris, PUF, 1986.